



## Fin de bail - non récupération du local

Par **bellefontaine**, le **07/11/2008** à **15:00**

J'ai signifié la fin de bail par huissier, dans les délais légaux, pour le 05 octobre à ma locataire qui ne paie plus son loyer depuis bientôt deux ans. Le locapass y pallie. Les voisins m'indiquent qu'elle aurait déménagé "à la cloche de bois" le 1er Mai. Elle ne m'a pas confirmé son départ, ne m'a pas proposé de date pour l'état des lieux, ne m'a pas rendu les clés et me raccroche au nez systématiquement. J'ai besoin de récupérer l'appartement car je pars en retraite en 2009 et je dois rendre mon appartement de fonction. Les voisins m'indiquent que je vais avoir de grosses surprises, très désagréables et que je peux prévoir de refaire l'appartement entièrement..... Je ne veux pas me mettre dans l'illégalité ou être accusée de violation de domicile, pouvez vous me dire quels sont mes recours et à qui m'adresser pour récupérer cet appartement "occupé" si je puis dire sans titre. Merci de votre aide. Sincères salutations. Claudine Jarraud.